

la flotte d'appuyer, dans la Nervion, l'attaque générale préparée contre les carlistes. Le maréchal attend le retour du beau temps.

Les carlistes ne se laissent pas arrêter pour si peu. Le bombardement de Bilbao a repris avec une violence inouïe. Des rues entières sont en feu. L'enceinte des forts a été franchie, et à l'heure qui est une partie de la ville est aux mains de l'armée royale. Après un vif combat, les carlistes ont occupé le faubourg d'Albia, situé sur la rive gauche du Nervion.

On écrit de Madrid à la Gazette de Cologne que depuis quelques jours on remarque dans la capitale de l'Espagne un grand nombre d'officiers allemands qui semblent avoir l'intention de prendre du service dans l'armée républicaine.

D'après les lois espagnoles, nul ne peut prendre du service dans l'armée, même à titre de simple soldat, à moins que d'être Espagnol ou naturalisé, et pour obtenir la naturalisation, il faut justifier d'un séjour de quatre mois sur le territoire espagnol. Mais le proverbe dit que les lois sont faites pour être violées, et sur ce point M. Serrano ne se fera pas trop de scrupule.

Le chargé militaire Don Carlos à Londres a reçu les dépêches suivantes des quartiers généraux de l'armée royale de Catalogne, Valence et Murcie :

Prats de Llusanas, 18 mars. — Palacios (capitaine-général des forces carlistes dans la province de Valence) annonce que trois bataillons, comprenant le bataillon des guides et la cavalerie, se sont avancés près de Cuenca, tandis que Valence est bloqué par 5,000 hommes.

De grandes précautions ont été prises à Valence dans la prévision d'une attaque des royalistes contre cette capitale. Les fortifications ont été mises en meilleur état et la garnison a reçu des renforts. Toutefois, il existe entre le gouverneur et la garnison une grande dissidence dont les conséquences peuvent être favorables aux carlistes. Le gouverneur a manifesté le désir de soustraire la ville au bombardement en traitant avec nous.

Prats de Mollo, 21 mars. — Tristany est venu à Tarragone. A Sueca et Callera, Tristany a pris 3 canons, 700 fusils et 200 chevaux, et a reçu en outre 380,000 réaux sur les impôts arriérés. Villar (chef carliste du bataillon d'Almenar) a surpris et fait prisonniers 200 gardes civils qui escortaient à Villanueva 300 conscrits républicains.

ITALIE. — La Gazette d'Italia du 23, annonce que le marquis de Noailles retournera à Paris le 28. La Gazette ajoute que ce voyage n'a aucun but politique.

L'Observateur catholique de Milan se fait l'écho d'un bruit qui circule à Rome, et d'après lequel le gouvernement français rappellerait bientôt l'Orléanais des eaux de Civita-Vecchia.

ANGLETERRE. — Le député ouvrier à la Chambre des Communes, M. Macdonald, dans une longue Adresse qu'il vient d'envoyer aux mineurs d'Ecosse, appelle l'attention de ces derniers sur les préjudices considérables que le commerce a subis en ces derniers temps, et les engage par conséquent à consentir, non à une réduction de salaire de 20 0/0, comme le demandent les patrons, mais de 10 0/0, c'est-à-dire un shelling par jour. Si patrons et ouvriers acceptent mutuellement cette sage proposition, on évitera une grève de près de 30,000 mineurs.

On dit que le Gouvernement demandera au Parlement une pension annuelle de 1,500 livres à titre de dotation pour le général Wolseley, réversible sur son fils. La Reine passera en revue, dans Hyde-Park, les troupes revenues de la Côte-d'Or. Sir Wolseley conservera son grade de major général, qui ne lui avait été conféré qu'à titre provisoire.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Nous apprenons que c'est à partir de demain vendredi que sera appliqué dans les gares de chemin de fer, l'impôt de 5 0/0 sur la petite vitesse.

Le Journal officiel publie la loi portant approbation de la convention relative au raccordement, à la frontière franco-belge, des chemins de fer de Lille à Comines et de Tourcoing à Menin.

Par décrets du 24 mars sont nommés :

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Béthune (Pas-de-Calais), M. Van Cassel, substitut du procureur de la République près le siège de Montreuil, en remplacement de M. Harduin, qui est nommé procureur de la République.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Montreuil (Pas-de-Calais), M. de la Gorce, juge suppléant au siège de Rocroi, en remplacement de M. Van Cassel, qui est nommé substitut du procureur de la République à Béthune.

Juge de paix du canton est de Cambrai (Nord), M. Tamboise, juge de paix du canton sud de Valenciennes, en remplacement de M. Huon de Kerma-dec.

Juge de paix du canton sud de Valenciennes (Nord), M. Huon de Kerma-dec, juge de paix du canton est de Cambrai, en remplacement de M. Tamboise.

La vacance du Procureur de la République à Péronne est ainsi expliquée par le Figaro auquel nous laissons la responsabilité des renseignements :

Le procureur de la République de

Péronne, M. Boudinier, est mort subitement.

Le bruit court qu'à la suite de chagrins assez indéterminés, M. Boudinier se serait empoisonné avec du cyanure de potassium. Il s'occupait de photographie et il n'est pas étonnant que voulant se suicider, il se soit servi de ce poison qu'il avait sous la main. Il était comme on disgrâce à Péronne, ayant précédemment occupé le siège de Perpignan, qu'il aurait quitté, compromis, dit-on, par M. Jousserandot, préfet des Pyrénées-Orientales.

Sa position de fortune était excellente, puisqu'on parle de 60,000 francs de rente.

Par décrets du président de la République sont nommés juges de paix du canton Est de Cambrai, M. Tamboise, venant de Valenciennes; du canton Sud de Valenciennes, M. Huon de Kerma-dec, venant de Cambrai.

Nous lisons dans le Bulletin des cercles catholiques d'ouvriers :

Le personnel du Cercle de Roubaix s'accroît assez rapidement.

La petite conférence de Saint-Vincent de Paul du Cercle compte 28 membres secourant 34 familles. Elle est animée du meilleur esprit et a pu distribuer, en 1873, plus de deux mille francs, sommes dues en grande partie à des dons venus du dehors, mais sur laquelle il y a cinq cents francs provenant des quêtes faites parmi les ouvriers membres de la conférence.

Dans la liste des 83 signatures de la proposition pour la dissolution de l'Assemblée, on remarque avec les noms de MM. Ledru-Rollin, Louis Blanc, Gambetta, Challemel, etc., ceux de MM. Testelin et Doregnaucourt.

Un vieillard de 80 ans a été trouvé pendu, hier matin, vers 6 heures, dans la chambre qu'il occupait rue de la Barbe d'Or. Il n'a laissé aucun écrit expliquant le motif qui l'a poussé à cette funeste résolution. Il se nommait Heyrick Jean-Baptiste.

La gendarmerie exerce en ce moment des recherches à Fives et dans les environs, où elle espère trouver traces des auteurs d'un crime accompli pendant la nuit du 18 au 19 mars courant, en la commune d'Espierres, (Belgique), dans les circonstances suivantes :

Quatre malfaiteurs se sont introduits de nuit dans l'habitation du menuisier Nolf, l'ont assommé, ainsi que sa femme, et se sont enfuis après avoir dérobé une bourse contenant environ 70 francs. La pauvre femme se trouve dans un état pitoyable et l'on désespère de la sauver. Elle a le nez tout à fait coupé. Quand au mari, grièvement blessé, sa tête était horrible à voir. Un domestique qui a également reçu plusieurs blessures a eu assez de force pour pouvoir se traîner hors de la maison et appeler au secours. C'est alors que les voleurs se sont enfuis. Ce domestique, dans la lutte qu'il a soutenue, a mordu fortement au doigt un des malfaiteurs.

Ces individus sont étrangers à la commune. Un outil portant l'estampille de l'Usine de Fives, abandonné par eux sur les lieux du crime, a amené de ce côté les informations judiciaires.

(ECHO.)

Un tir à pigeons s'organise actuellement à Seclin et aura lieu le dimanche 12 avril. 10 prix en argent seront distribués aux vainqueurs.

Le 22 courant, vers huit heures du matin, dit le Libéral de Cambrai, Joseph Froment, âgé de 18 ans, journalier, a été trouvé sans vie dans le chaufour de M. Guyot entrepreneur au Cateau.

Après examen, il a été reconnu que ce jeune homme qui, selon toute apparence, s'était couché en cet endroit, vers minuit, avait été asphyxié par le gaz se dégagant des fourneaux incomplètement éteints.

MARCHÉ AUX GRAINS DE LILLE DU 25 MARS.

Blés blancs : hectolitres amenés, 1044; vendus, 1009.

Blés macaux : hectolitres amenés, 228; vendus 228.

Prix des blés blancs, de 25 fr. 50 à 32 » l'hectol.

Prix des blés macaux de 25 » à 28 50 l'hectolitre.

Vente assez active, baisse moyenne de 50 c. à l'hectolitre.

Remis en magasin, 36 hectol. de blés blancs et » de macaux.

POLICE CORRECTIONNELLE DE LILLE DU 25 MARS.

Un cultivateur de Camphin, Jean-Baptiste H... en voulait au garde-champêtre qui avait eu l'audace grande de lui dresser un procès-verbal. Le rencontrant la nuit, il lui dit tout ce qu'il avait sur le cœur et, je vous assure que ce langage-là aurait rendu beaucoup de points à celui de Madame Angot. Aussi le garde redressait-il un nouveau procès-verbal, et tout cela vaut à Jean-Baptiste huit jours de prison et 15 fr. d'amende, à peu près un franc par injure.

Gustave Delbecqesse fait volontiers le Don Quichotte de tous ceux qui sont

opprimés... par la police. C'est ainsi qu'il a voulu enlever des mains d'un gendarme son camarade qui s'était fait arrêter. Le militaire n'entendit pas raison et, comme c'est un homme à poigne, il fit d'une pierre deux coups et ramena un double gibier. Aujourd'hui, le prévenu, et qui est ouvrier cordonnier à Singhin et qui, malheureusement, a cinq enfants à nourrir, est condamné à un mois de prison. C'est la seconde fois qu'il est puni pour le même délit.

Quatre mois de prison à Fleuris F., boutiquier à Wattrelos, lequel, dans une discussion d'intérêt, à propos d'héritage, a violemment frappé son propre père.

Marie Monsauret est la servante de la rue Basse qui, pour payer ces jours-ci, cinq centimes de déconsommation dans un cabaret, offrit un prospectus sur lequel était écrit le chiffre de 300 francs, comme si c'était été un billet de banque. La cabaretière la fit arrêter. Cette fille, qui aime trop à faire des farces, c'est elle qui le dit — est récompensée de celle-ci par six mois de prison.

Nous voyons aujourd'hui pour la première fois, croyons-nous, appliquer la loi sur les ivrognes récidivistes. Un rentier de Roubaix, Jean-Baptiste B..., a été déjà deux fois condamné pour le même délit. — Le tribunal l'envoie pour 15 jours en prison.

Thomas, déjà quatre fois condamné pour coups et violences, a maltraité un jeune garçon au service de son père, fermier à Bourghelle. La mère de l'enfant intervenant pour défendre son fils, a été terrassée à quatre reprises par ce brutal personnage. — Quatre mois de prison et 100 fr. d'amende, pour lui inculquer, bon gré mal gré, un peu de douceur.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 23 MARS 1874.

Cyrille Buysens, au Ruchon. — Céline Lerouge, au Petit Beaumont. — François Kindt, rue de la Chapelle-Carette. — Marguerite Vergin, rue de la Poisse aux Chènes. — Emile Broux, aux 3 Ponts. — Eugénie Thiebaut, rue Latérale. — Louis Plateau, rue de Maufait. — Marguerite Orléon, rue de l'Hommelet. — Anatole Parent, rue d'Espagne.

Marie Evrard, Place Nadaud. — Marie Aertgeers, rue Blanchemaille. — François Van Gingenen, rue de la Promenade. — Malvina Delmotte, rue du Tilleul. — Marie Cools, rue Jacquart. — Louis Delannoy, rue de la Porche.

Du 24. — Arthur Roussel, rue des Vélocipèdes. — Gabrielle Baisez, rue de l'Ermitage. — Angèle van Den Broeke, rue d'Espagne. — Albert Lerbergh, rue Jacquart. — Céline Steenwerkers, rue des Longues Haies. — Théophile Baldaque, rue Vaucauson.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 23 MARS. — Léocadie Gonca, 44 ans, ménagère, rue de l'Alouette. — Gustave Decreme, 3 ans, rue Blanchemaille. — Félix H-rnard, 22 jours, rue Dullé. — Jules Mullier, 2 ans, rue des Fleurs. — Jeanne Smeek, 28 ans, tisseuse, à l'hôpital. — Louis Longuepée, 59 ans, peintre en bâtiment, rue de la Clef. — Simon Usmar, 62 ans, journaliste, à l'hôpital.

Du 24. — Adolphe Bertrand, 9 mois, rue de Soubise. — Julie Delannoy, 8 mois, rue de l'Époule. — Emile Poupé, 6 ans, rue du Chemin de fer. — Marguerite Morel, 7 mois, rue de Tourcoing. — Henriette Dubareq, 32 ans, ménagère, au fort Mullier. — Gustave Longuepée, 1 an, Grande-Rue. — Philippe Boutry, 5 ans, rue des 7 Ponts. — Paul Vanwassenhove, 2 ans, au Fontenoy. — Victor Cheval, 1 mois, rue Pellart. — Josephine Mahieu, 32 ans, ménagère, à l'hôpital. — Clémence Orvane, 6 ans, rue de la Lys.

MARIAGES DU 23 MARS. — Achille Honorez, 39 ans, mécanicien, et Catherine Warlop, 46 ans, sans profession.

MM. Hoffart et Buko, directeurs d'un spectacle tout à fait nouveau, s'apprent à venir dans notre ville avec une troupe d'élite et un personnel nombreux.

En vente chez M. De Leeuw, rue du chemin de fer, N° 6, et aux librairies Florin et R-boux :

La Bohémienne, valse.
La Carte postale, polka.
Le ROUBAISIEN, galop.

Ces trois morceaux sont écrits pour piano. 5813.

Faits Divers

Une terrible cérémonie a eu lieu avant-hier matin dans la cour d'honneur de l'École militaire, à Paris.

On a procédé à la dégradation militaire du capitaine Mathuzewitch, du 103^e de ligne, condamné à la peine de mort par participation à l'insurrection de la Commune. La peine prononcée contre le capitaine Mathuzewitch a été commuée par le président de la République en celle de la déportation. La parade d'exécution était commandée par M. le colonel du 48^e.

Lecture du jugement de la commutation a été faite au condamné, puis un vieux sergent du 19^e bataillon de chasseurs s'est approché du capitaine Mathuzewitch et lui a arraché successivement les galons aux manchettes de la tunique et au képi, ses épaulettes, sa croix d'honneur et ses médailles, qu'il a jetées à terre; lui enlevant également son sabre, il a fait le simulacre de le briser.

Ces formalités accomplies, le condamné a défilé devant tous les corps de troupes, et a été ensuite reconduit en prison.

MEURTRE ET SUICIDE. — Un épouvantable crime a été commis samedi dernier à Edimbourg en Ecosse.

Il s'agit d'un fiancé nommé James Ison

arriva jeudi à Glasgow dans cette ville à la recherche de sa femme qui l'avait abandonné. Il amenait avec lui un petit garçon de deux ans.

Cet individu prit une chambre dans l'auberge de Cowgate, et confia l'enfant à l'hôtesse en lui disant qu'il la paierait bien si elle en avait soin.

Après avoir été enfermé par la police deux nuits à l'amigo d'Edimbourg pour désordres publics dans la High-Street, Ison revint à l'auberge où il passa toute la soirée de vendredi.

Samedi il s'enivra avec un autre fumiste, Edwin Dollan, et vers 11 heures du soir ils retournèrent ensemble à Cowgate complètement gris. Ils s'assirent l'un à côté de l'autre sur un escabeau.

Tout à coup l'aubergiste entendit un cri lamentable. Ison avait saisi son compagnon à bras le corps et lui avait coupé la gorge. L'aubergiste, au lieu de l'arrêter de suite, se précipita dans la rue pour appeler les constables.

Entre-temps, le fumiste monta dans la chambre où dormait le malheureux enfant. Le misérable lui coupa la tête avec le même couteau qui lui avait servi à égorger Dollan.

Quand la police arriva, l'assassin s'était fait justice. Il gisait sur le parquet dans une mare de sang et vécut encore jusqu'à minuit et demi.

Il semble établi aujourd'hui que c'est encore la jalousie qui a été la cause première de cet abominable forfait.

On a trouvé sur Ison des lettres prouvant que sa femme se nomme Margaret Mackintosh et qu'elle a des parents à Perth; ces lettres proviennent de son père et de son frère, et s'expriment en termes méprisants au sujet de son mari. On invitait Marguerite à se séparer de lui à cause de sa mauvaise conduite. Mais il est constaté qu'il était jaloux de Dollan.

Une enquête ultérieure établira la vérité de ces assertions. (Times)

TRIBUNAUX

AFFAIRE FERRAND.

Le tribunal de police correctionnelle de Paris (7^e chambre) a rendu hier son arrêt dans l'affaire Ferrand, Delaville, Lemoine, Richer, veuve Le Barazer, Pilon, John et Vincent Wilson. (Ces deux derniers contumaces.)

Le sieur Ferrand est reconnu coupable. 1^o De détournements au préjudice de l'Etat en ce qui concerne les marchés passés en Angleterre et en France;

2^o d'escroquerie;

A été condamné :

En vertu des articles 405, 406, 408 du code pénal et 355 du code d'instruction criminelle;

1^o à 3 ans de prison et 3,000 francs d'amende;

2^o à la restitution de sommes à fixer par état en faveur de la partie civile (l'Etat), en ce qui concerne les marchés passés en Angleterre;

3^o à la restitution d'une somme de 109,453 fr. 70 centimes, montant de détournements sur les marchés passés en France.

La contrainte par corps a été fixée à deux ans.

Les autres prévenus, c'est-à-dire les sieurs Lemoine, Delaville, Richer, Pilon, la veuve Barazer, et les sieurs John et Vincent Wilson ont été acquittés.

AFFAIRE HUGELMANN.

Hier, à 7 heures du soir, le Tribunal de police correctionnelle (8^e chambre) a prononcé son arrêt dans l'affaire Hugelmann, accusé de bris de scellés, banqueroute simple, tentative d'escroquerie, chantage et escroqueries.

Le Tribunal a reconnu le sieur Hugelmann coupable sur les cinq chefs d'accusation.

Faisant au prévenu l'application des articles 249, 250, 251, 252, 400, 402 et 405 du Code pénal, 583 et 586 du Code de commerce, le Tribunal a condamné, en conséquence, le sieur Hugelmann à 5 ans de prison et 2,000 francs d'amende.

La contrainte par corps a été fixée à deux ans.

Nouvelles du soir

LES NOUVEAUX IMPÔTS

Voici quels sont les impôts nouveaux que le gouvernement doit proposer pour combler le déficit du budget de 1874 :

Demi décime sur le pétrole 1,800,000 fr.
Révision des droits sur la bière 6,000,000.
Droits sur les Bordeaux des agents de change 3,000,000.

Accroissement des droits de timbre sur les factures 4,000,000.
Taxe sur les transports par canaux 2,500,000.

Révision du tarif des villes redimées 4,000,000.

Ces diverses taxes produiraient donc un total dépassant 21 millions.

LA DISCUSSION SUR LA LOI ÉLECTORALE

De nombreux orateurs sont déjà inscrits pour parler contre le projet de loi électorale de M. Batbie; on cite entre autres MM. Ledru-Rollin et Barodet.

Petite bourse du soir, 94,76 1/4.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix).

LA GUERRE CARLISTE.

Madrid, 25 mars, 9 h. 30, soir. — Un télégramme officiel annonce que le maréchal Serrano attaqué aujourd'hui à six heures du matin les positions carlistes.

Le centre, commandé par le général Loma, s'est avancé jusque Carreras; la droite commandée par le général Rivera s'est avancée vers une forte position que deux batteries Krupp battent avec succès.

Perpignan, 25 mars. — Saballs a battu complètement le colonel Rouille à Tordera. Les républicains auraient perdu 300 hommes. La mort du chef carliste Huguet est démentie.

DERNIÈRE HEURE.

L'Agence Havas nous transmet cette dépêche de source républicaine :

Madrid, jeudi 26 mars. — Serrano a commencé hier l'attaque des positions carlistes. La droite a emporté les premières tranchées. Le centre a pris l'importante position de Montana. Les pertes des troupes s'élevaient à 450 blessés et 15 morts. On espère capturer bientôt San Pedro, point culminant de la résistance des carlistes. Les troupes campent sur les positions prises. Le feu est suspendu à cause de la nuit. La défense des carlistes est tenace.

COMMERCE

Avis divers.

ANVERS, 25 mars. — Laines : Marché soutenu; on a vendu aujourd'hui 316 balles Plata saint et 4 balles Russie lavés.

Cotons : Il n'est de nouveau vendu aujourd'hui, en cet article, 53 balles coton Gorgie par Vederland, à fr. 92 et 127 balles coton Louisiane par Mercurius à fr. 97 par 50 kil.

HAVRE, 24 mars. — Laines : Nos grandes enchères de laines se sont ouvertes hier après-midi; celles-ci doivent durer quatre jours, pendant lesquels il sera offert :

6121 balles Buenos-Ayres; 963 b. Montevideo; 150 b. Levant; 173 b. diverses. — 7407 balles ensemble.

À la première séance qui vient d'avoir lieu, il a été offert 2300 balles La Plata dont 2000 balles ont été vendues. Les laines de Buenos-Ayres se sont vendues à 10 centimes au delà des cours de l'encheûre de janvier; mêmes prix pour Montevideo.

HAVRE, 25 mars. — Cotons. — Le marché a été assez calme aujourd'hui pour le disponible, mais les prix se maintiennent toujours avec fermeté à la dernière hausse acquise. On n'a rien signalé d'important en coton d'Amérique à livrer, mais les Surate, par contre, sont en très bonne demande, et on paie plutôt plus cher pour les classements supérieurs. On a ainsi accordé 75 fr. 50 pour good fair en charge ou par steamer qui vient d'être expédié; 77 fr. pour dito par steamer bientôt dû, 75 fr. 50 pour fully fair à good fair par le même steamer. Quant à l'Oomra fair, on le traite toujours à 70 fr. On a aussi noté du tralle fair Dhollerah en charge, à 72 fr.

Le terme a peu de mouvement et les prix sont irréguliers; on a traité du Louisiane mars à 97 fr. 50, du mai-juin à 99 fr., et à côté de cela, on a payé 99 fr. 50 pour mai seul, 100 fr. pour juin.

Les ventes notées à quatre heures, vont à 2,000 b.

M. LEHOUSSEL, propriétaire de l'Union des Indes, rue Auber, 1, Paris, possède le seul dépôt d'Europe des véritables Robes en foulard de l'Inde. Seul, il a obtenu trois médailles pour ce tissu. A toute demande qui lui est adressée, il envoie franco plus de 900 échantillons de cette magnifique étoffe de soie si légère, si belle et si solide qu'elle peut se laver très-facilement. 5833

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

BOURSE DE PARIS DU 25 MARS

VALEURS	Cl. précéd.	Closure	Baisse	Haussé
A TERME				
3 0/0	59 77 1/2	59 57 1/2	0.20	...
5 0/0 1871	94 77 1/2	94 52 1/2	0.25	...
5 0/0 1872	94.30	94 52 1/2	0 27 1/2	...
B. de France	38.40	38.20	20.00	...
De Paris	1056.25	1057.50	...	1.25
Est	...	803.00
Lyon	300.00	300.00
Midi	510.00	511.25	...	1.25
Nord	501.25	500.00	...	1.25
Orléans	892.50	888.75	3.75	...
Ouest
Gaz	1615
Suez	848.75	846.25	2.50	...
5 0/0 Italien
Espagnol	732.50	735.00	...	2.50
Lombards	417.50	416.25
Autrichiens	62.00	61.75	0.25	...
Foncier	340.00	340.00
Mobilier	822.50	822.50
Générale	706.25	703.75	2.50	...
COMPTANT				
3 0/0	59.60	59.50	0.10	...
5 0/0 libéré	94.70	94.45	0.25	...
5 0/0 non-lib.	94.75	94.45	0.30	...
4 1/2 0/0	85.50	85.50
Morgan	523.75	524.00	...	0.25
Ville 1869	294.75	295.00	...	0.25
1871	263.00	262.00
Obl. 3 0/0 Est	271.25	271.50	...	0.25
Lyon	...	298.00
Midi	275.75	275.50	0.25	...
Orléans	280.25	280.50	...	0.25
Vendé	241.25	240.50	0.75	...
Orléans à Ch.	230.00	230.00
Orl. Rouen N.	...	267.00
(Sud)	135.00	132.00
BANQUE			</	